



EDITORIAL

*Franck Scherrer, Université de Lyon 2,
Président de l'APERAU France-Europe*

Chaque association régionale qui compose l'APERAU connaît ses propres combats pour la promotion et parfois la défense de l'enseignement et de la recherche en urbanisme. Actuellement, c'est l'APERAU France Europe – plus spécifiquement les membres français – qui est secouée par une crise d'origine bureaucratique touchant à l'accès des diplômés APERAU aux emplois d'urbanistes dans les villes. L'affaire est particulièrement ardue à expliquer pour qui ne connaît pas l'infinité des méandres retors de l'administration française. En quelques mots, voici l'affaire : depuis la décentralisation de l'urbanisme aux communes ou aux intercommunalités urbaines, l'essentiel de l'emploi public des urbanistes se trouve au sein de cette fonction publique (dite territoriale) où il a connu une forte croissance. Alors qu'à l'origine les urbanistes avaient leur propre statut, on a décidé sans leur demander leur avis de le fondre dans celui plus général des ingénieurs. Néanmoins, depuis près de 20 ans, les diplômés des formations d'urbanisme reconnues ont pu candidater à côté des titulaires du titre d'ingénieur à ce concours dans la spécialité d'urbaniste, compte tenu de la spécificité de ces métiers. De fait, nombre de nos diplômés ont ainsi fait carrière à la grande satisfaction de leurs employeurs. Ont-ils trop bien réussi ? Quoi qu'il en soit, l'administration spécifique qui s'occupe de ce concours a décidé un virage à 180° degré, et sur la base de l'interprétation unilatérale d'un arrêté ambiguë, a écarté cette année du droit de passer le concours près de 1600 diplômés en urbanisme et aménagement (dont les nôtres) !

En cette période de chômage massif des jeunes, l'initiative était particulièrement pertinente ! L'origine de la manoeuvre est obscure : corporatisme, renvoi des diplômés en urbanisme vers un statut moins rémunérateur, plus « aux ordres », plus précaire... Mais surtout, où les maires des villes grandes ou moyennes, comme les Pays et intercommunalités plus rurales, vont-elles trouver ces urbanistes et aménagistes de haut niveau dont ils vont avoir vraiment besoin pour adapter les outils de l'action collective aux exigences du développement durable des territoires ? La colère est en train de monter parmi eux, et c'est bien sur cet espoir comme sur la collaboration sans faille avec les associations professionnelles d'urbanistes que repose l'espoir d'une solution qui nous permette de « sortir par le haut » de cette situation absurde. Cela prendra néanmoins un peu de temps...

LES JOURNÉES APERAU 2009 A TOURS

*Didier Paris, Université de Lille 1,
Président de l'APERAU Internationale.*

Les journées APERAU 2009 ont eu lieu à **Polytech'Tours**, le Département d'aménagement de l'École polytechnique de l'**Université François-Rabelais à Tours**, du **mercredi 27 au samedi 30 mai**. Elles s'inscrivaient localement dans le cadre du 40^e anniversaire du lancement de formations à l'aménagement-urbanisme à l'Université de Tours, le département d'aménagement de Polytech ayant succédé à l'ancien CESA. Les participants aux Journées APERAU ont pu d'ailleurs participer à certaines manifestations associées.

Le thème retenu cette année concernait la pédagogie : **«Former au développement durable: enjeux et opportunités pour les formations en aménagement du territoire et urbanisme»**. Ces Journées ont permis ainsi d'aborder ce sujet à partir des pratiques d'enseignement et de recherche de la trentaine d'instituts APERAU situés sur trois continents (Europe, Afrique-Maghreb-Orient, Amérique) et de tous ceux qui ont participé à la manifestation. L'organisation en ateliers a permis de traiter de façon approfondie ces questions très actuelles pour la communauté d'enseignement et de recherche en aménagement de l'espace et urbanisme. Près d'une centaine de personnes ont pu suivre les différents ateliers. Les échanges ont été conclus dans la convivialité à l'occasion d'une soirée organisée au château de la Croix Montoire qui accueille les réceptions de l'université François Rabelais de Tours. En 2010, ce sera au tour de **Brest** d'accueillir les journées la première semaine de mai.

L'Assemblée générale a par ailleurs permis de concrétiser les nouveaux statuts de l'association et de faire le point sur les nombreuses initiatives lancées (prix de thèse sur la ville, challenge interuniversitaires, prix de l'article scientifique sur l'aménagement et l'urbanisme...) ainsi que sur les colloques ou séminaires à venir (« *Villes et environnement durable en Afrique et au Moyen Orient* », Casablanca 19-22 novembre 2009) ; « *Métropoles, inégalités et planification démocratique* », Rio de Janeiro 26-31 août 2010 ; ...)

Une nouveauté décidée en A.G. consiste en la possibilité d'adhésion individuelle pour des professionnels de l'aménagement intéressés par la recherche et l'enseignement ou des universitaires francophones du champ hors des instituts APERAU. La cotisation est fixée à 30 euros (10 pour les étudiants et membres des pays du sud). Le formulaire d'adhésion et d'information sur la procédure est accessible sur le site de l'APERAU. Les demandes sont à adresser à Anissa.Habane@univ-lille1.fr

CHALLENGE INTERUNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME – ÉDITION 2009 – BRUXELLES.

Jean-Luc Quoistiaux, ULB

Secrétaire de l'APERAU Internationale

Le « Challenge interuniversitaire d'Aménagement et d'Urbanisme » est un concours d'émulation entre équipes d'étudiants venant des différents instituts de la section France-Europe. Institut lauréat en 2008, c'est à l'Institut d'Urbanisme de l'ULB qu'il est revenu d'organiser l'édition 2009 du Challenge, du 30 mars au 3 avril 2009. Il a réuni huit instituts : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Reims, Rennes et Toulouse. Les nécessités de l'organisation imposent de limiter le nombre de concurrents à 8. Les instituts peuvent se référer au site de l'APERAU pour plus de détail.

Les équipes ont travaillé sur la question du réaménagement de la Zone Levier n° 12 et son environnement du Plan Régional de Développement (PRD) de la Région de Bruxelles-Capitale, l'une des 14 zones d'intervention prioritaires, appelées Zones Leviers, située au sein de la seconde couronne urbaine à l'Est de Bruxelles, sur plus de deux kilomètres et demie de long : quartier des télévisions (RTBF-VRT et RTL), autoroute E40, zone d'industries et quartiers d'habitat aux typologies diverses.

Les équipes devaient réaliser une note écrite et deux posters A0 pour exposer leur projet devant les jury composé d'élus, de professionnels de l'urbanisme et d'universitaires.

Trois lauréats ont été désignés. Dans l'ordre :

Le premier prix a été attribué à Toulouse⁽¹⁾ pour sa proposition intitulée « Repenser la vi(II)e » qui a offert une réponse très complète, aussi bien en terme de démarche que programme.

Le deuxième prix a été attribué à Lyon⁽²⁾

Et le troisième à Lille⁽³⁾

On notera encore que le jury a mentionné l'équipe de Grenoble⁽⁴⁾ pour la qualité de son travail.

Félicitation à tous, et **bonne chance aux organisateurs de l'édition 2010, Toulouse.**

(1)CAZAUX Audrey, TISSIER Emilie, CLEMOT Bastien, NAULEAU Loïc.

(2)BULFAY Nathalie, CHAUMIER Héloïse, POINSSOT Fanny, VOGEL Julie.

(3)KASZYNSKI Marie, HAIN Marie, BONNET Cyrille, SOLA Vincent.

(4)PARISSET Régis, CHANDANSON Coralie, CHEMIN Séverine, GAUTIER Gilles.

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE.

Franck Scherrer, Président APERAU France-Europe

Le jury du **Prix de thèse sur la ville** organisé par l'APERAU avec le soutien du CERTU, du CFDU, et du PUCA a été remis le 4 septembre lors de la XIVE Université d'été du CFDU à Bordeaux. Le jury, présidé par Marc Bonneville, a désigné parmi quarante deux thèses reçues :Stéphanie Vincent pour le grand prix : (*Les «altermobilités», analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence.* Université Paris V) et Marcel Moritz pour le prix spécial : (*Les communes et la publicité commerciale extérieure. Pour une valorisation environnementale et économique de l'espace public.* Université Paul Cézanne. Aix-Marseille III.)

PREMIERE EDITION DU PRIX APERAU DE L'ARTICLE SCIENTIFIQUE.

Christophe Demazière, Université F.Rabelais de Tours.

Coordinateur du prix de l'article scientifique de l'APERAU

Ces dernières années, l'APERAU a lancé plusieurs initiatives de valorisation scientifique, notamment le prix de thèse sur la ville, soutenu par le CERTU, le CFDU et le PUCA, qui constitue aujourd'hui un événement majeur.

Par ailleurs, l'APERAU Internationale participe aux travaux du *Global Planning Education Association Network* (GPEAN), qui regroupe 8 associations internationales de formations en aménagement-urbanisme. Le GPEAN édite notamment la série d'ouvrages *Dialogues in Urban and Regional Planning*, qui rassemble des contributions proposées par chaque association. Le comité éditorial international du GPEAN prépare actuellement le volume 4 de *Dialogues*. C'est dans ce contexte que l'APERAU a proposé la mise en place d'un prix annuel de l'article scientifique de référence en aménagement de l'espace et urbanisme. L'article lauréat est soumis au GPEAN dans le cadre de sa sélection pour *Dialogues*.

La procédure définie pour le prix APERAU s'inspire de celle mise en place depuis 1995 par *Association of European Schools of Planning* (AESOP), à laquelle certains collègues de l'APERAU ont participé en tant que membres des instances de cette association. Elle est adaptée à un contexte de lancement du prix et à la réalité intercontinentale de l'APERAU Internationale. Tous les détails sur l'organisation du concours sont disponibles sur le site de l'APERAU. Pour sa première édition, 5 articles ont été nominés (outre les lauréats : I Thomas-Maret, T Cadoul ; G Sénécal ; W. Daré, Aubert S. , Bah A., Botta A. , Diop-Gaye I., Fourage C., Lajoie G. et Leclerc G.) dont les deux articles lauréats, classés ex-aequo :

-M Halleux, J-M Lambotte, L Brück , Étalement urbain et services collectifs : Les surcoûts d'infrastructures liés à l'eau. RERU (N°1, 2008), pp.21-42

- V Kaufmann, Ch Jemelin, G Pflieger, L Pattaroni, Socio-political analysis of French transport policies: The state of the practices. Transport Policy (N°15, 2008), pp.12-22

Pour le premier article le commentaire du jury souligne notamment que « ... cet article met en évidence, à partir des services de distribution d'eau, les coûts de la périurbanisation. La méthode est rigoureuse et les résultats obtenus méritent d'être largement diffusés... », et pour le second qu'il s'agit d'une « Synthèse de grande ampleur sur les recherches françaises sur les politiques de transport, en particulier à l'échelle locale... Les apports sont très nombreux, tant aux plans théoriques que pratiques, et aident à mettre en perspective les politiques de transport »

Le règlement ne précisait pas la langue de publication. Des auteurs francophones ont été ici récompensés pour un article sur un sujet concernant la France, mais en anglais. L'A.G. de l'APERAU a précisé son règlement pour les éditions ultérieures : la langue de publication doit être le français. Une seconde édition est prévue pour 2010. L'information sera prochainement diffusée.